



Présents :

MM., GRASSET Pascal, LANDFRIED Denis et OUVRARD Samuel, MMES MALBEAU Solène et BIGOT Angélique

Autres présents : M. BLIN Laurent, chargé de communication et culture

Absents excusés : MM le Maire et FAUCHEUX Sébastien, Mme JOUIS Anne

Ordre du jour

- 1 – retour sur le marché de Noël
 - 2 – Agence de communication
 - Étude sur l'accompagnement
 - Chemin de fer du bulletin municipal
 - Signalétique et État des lieux des supports de communication municipaux
 - Partenariat « JaimeDurtal » et vie économique sur des supports de communication
 - 3 – Retour sur le travail des étudiantes de l'UCO
 - Programmation culturelle
 - Semaine thématique
 - 4 – Terrasses en Fêtes
 - Groupes retenus
 - Organisation site et logistique / Présentiel – Doodle à valider
 - 5 – Loir en Fête
 - Appel à projets / Présentation des premiers retours d'entreprise en événementiel
 - 6 – Bulletin municipal
 - validation du sommaire prévisionnel
 - Contraintes organisationnelles
 - 7 – Manifestations à venir
 - Théâtre Les Arthurs
 - Délibérations billetteries spectacle
 - 8 – Budget Communication Culture Tourisme
-



1. Marché de Noël 2022

a. Bilan

Le marché de Noël s'est déroulé le samedi 3 décembre 2022 avec près de 40 exposants et plus de 1200 visiteurs. Les retours ont été très positifs quant à l'organisation en amont et in situ.

- Plus de 1 200 visiteurs
- 40 exposants avec un éventail de vente
- Très bons retours des exposants dans leur ensemble
- Les Food trucks et prestations culinaires ont vendu leurs stocks
- Animations des écoles (Organisation des arrivées et sorties + gestion du son)
- Animations de la Jeanne d'Arc (Emplacement à repenser)
- **Un groupe d'animation « Les Marquis de Noël »**
 - Groupe très apprécié et très agréable
 - Dernier passage pas optimal car trop tard et proche de la fin
- **Animation avec Fabien SIMON**
 - Efficace et dynamique
 - Bon relationnel avec l'organisation et les exposants
- **Matériel de sonorisation**
 - Manquait l'éclairage de scène (ajout à la facture) Matériel de l'Odyssee les années passées
 - Qualité du son à revoir

Plusieurs remarques d'élus :

Pascal GRASSET : Préparer en amont les tableaux électriques et tirer les arrivées pour anticiper les branchements des commerçants.

Angélique BIGOT : La présence d'un agent technique référent électrique tout au long de la manifestation est nécessaire / L'idée proposée par Laurent BLIN de demander un chèque d'acompte restitué au sortir de la manifestation après que la présence du commerçant et la restitution des matériels prêtés ai été checké par l'organisation serait une garantie supplémentaire à la bonne tenue de l'événement.

Travailler sur un moment de convivialité avec les commerçants pour créer une dynamique collective

Denis LANDFRIED : Serait-il possible d'éclairer le château ce soir-là ? où pourquoi pas utiliser la cour extérieure ?

Angélique BIGOT : La demande pourrait être faite auprès des propriétaires en leur proposant l'organisation et les sécurités mises en place pour l'occasion.

Angélique BIGOT : Un gobo sur l'église dans l'esprit des fêtes serait un plus, d'autant que l'animation des voix de Chambiers interprétait des chants de Noël en amont du marché ce jour-là !

Éclairer les Boulingrins des Terrasses pour s'autoriser d'exposer dans cette partie inexploitée de la place.

Denis LANDFRIED : Les animations étaient bien cependant jouer au sol a privé les spectateurs de profiter du show ! Exploiter la scène en hauteur serait plus profitable. L'installation de brasero pour se réchauffer serait à étudier.

Solène MALBEAU : La déambulation vivante avec la Cie présente a été très appréciée



Angélique BIGOT : *La commune étudie l'achat d'un mât d'éclairage au regard du nombre de location nécessaire à l'année, cette année la version hybride a apportée satisfaction, qui plus est dans la démarche en sus de proposer une alternance au thermique moins consommateur et bruyant !*

Angélique BIGOT : *La commission valide complètement la prestation de Fabien SIMON en animateur et reconduira ce partenariat, il lui sera proposé de se déguiser afin d'être plus identifiable.*

Pascal GRASSET : *Le son proposé n'était pas de qualité pour prétendre à un confort d'écoute par les spectateurs / L'exploitation du camion scène de la CCALS nous permettrait d'installer du matériel de qualité tant son qu'éclairage avec un prestataire identifié (étude à faire pour les prochaines manifestations)*

Conclusion :

Prévoir un référent technique dans la boucle des demandes électrique et in situ le jour J avec un travail de préparation en amont.

Repenser l'occupation de la place.

Demander un chèque caution à l'ordre du trésor public, chèque rendu a posteriori de l'événement (à valider auprès de la trésorerie)

Étudier la faisabilité d'exploiter la cour du château ou sinon tout au moins l'éclairage extérieur.

Continuer la dynamique d'un groupe d'artiste en déambulation. Veiller à l'organisation entre les différents intervenants spectacle.

2 – Agence de communication

- Étude sur l'accompagnement

- **Chemin de fer du bulletin municipal**
- **Signalétique et État des lieux des supports de communication municipaux**
- **Partenariat « JaimeDurtal » et vie économique sur des supports de communication**

Le service communication a été démarché par une agence de communication implantée à Durtal, l'agence AUDIVIT.

A cette occasion Laurent BLIN a fait remonter les missions qui pourraient faire l'objet d'une étude approfondie afin de développer :

- Le chemin de fer (trame du bulletin) afin de réviser la pagination et repenser le format et la périodicité
- Donner à la commune une identité visuelle tant dans nos prints que dans l'approche des bureaux ou que dans notre signalétique.
- Charter notre logo et ses déclinaisons possibles



Angélique BIGOT : *La mairie a un hall d'accueil qui n'a pas de personnalité ou de décoration accueillante, l'harmonie des couleurs, la charte graphique doivent être identifiable*

Pascal GRASSET : *Les supports tels que les plans doivent être actualisés*

Angélique BIGOT : *Le volet signalétique devra faire l'objet d'une étude qui prendra un certains temps car elle ne s'arrêtera pas aux simples panneaux mais à l'ensemble des indicateurs dont dispose la mairie tant municipaux et intercommunaux.*

Angélique BIGOT : *Laurent BLIN est invité à la CCALS afin de rencontrer ses homologues à Tiercé, l'occasion d'échanger sur les dossiers en cours et à venir, la signalétique sera au sujet.*



Samuel OUVRARD : *Les slogans ne sont pas clairs « ville ouverte », « ville découverte », il conviendrait de se positionner et s'intéresser au dispositif attaché derrière ces appellations (droits et devoirs)*

Angélique BIGOT : *Entre la révision du panneau électronique situé face à la sortie SUPER U et nos supports de communication l'inventaire doit être le plus exhaustif possible*

NDLR : *Une obligation légale impose aux communes comme Durtal d'avoir une surface d'affichage libre d'au moins 6 m².*

Angélique BIGOT : *Dans la dynamique de l'action culturelle l'affichage de l'Odysée devra être intégré à la réflexion.*

Pascal GRASSET : *La stratégie est globale et l'inscription ne se fera qu'en 2024 au budget, 2023 étant consacré à l'inventaire*

Angélique BIGOT : *L'association des commerçants et les partenaires économiques locaux seront dans la boucle de la réflexion afin d'harmoniser ce concept qui donnera à Durtal une vraie identité visuelle, l'action Petites Villes de Demain est dans ce domaine de réflexion et nous les consulterons.*

3 – Retour sur le travail des étudiantes de l'UCO

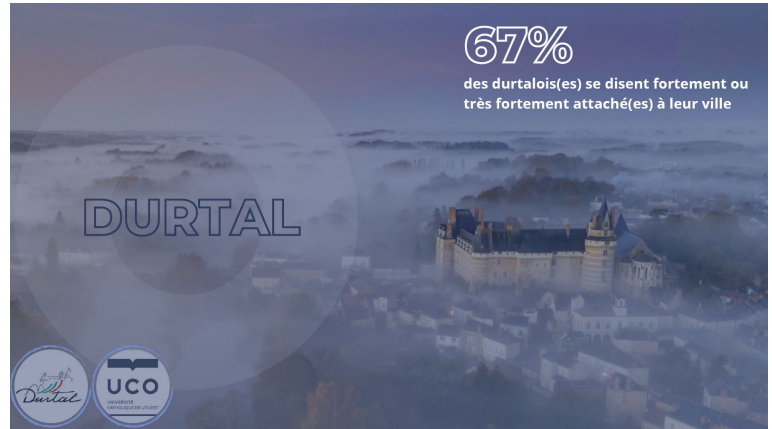
- Programmation culturelle
- Semaine thématique

Emma CHARRIER, Justine LEMAÎTRE et Emilie BRISSON, étudiantes en Master 2 Spectacle vivant dans le cadre des missions culturelles des territoires ont travaillé dans le cadre d'un stage à la Mairie de la Ville de Durtal de septembre 2022 à janvier 2023.

L'objectif était d'accompagner la collectivité dans la réflexion sur l'action culturelle à venir afin de construire une politique culturelle en lien avec notre territoire et nos infrastructures existantes.

Ce mercredi 11 janvier 2023, Angélique BIGOT, adjointe à la communication, culture et tourisme accompagnée de Laurent BLIN, chargé de communication et culture ont assisté et participé à leur soutenance à l'Université Catholique de l'Ouest à Angers.

Un grand merci pour le travail de qualité effectué durant ces quelques mois, qui sera une base de travail pour nos actions futures. Merci à M. RESSAD leur Professeur pour sa confiance et l'accompagnement proposé.



Les documents seront joints à la version destinée aux élu(e)s de la commission par envoi courriel.

Le travail des étudiantes sera poursuivi par le service communication avec l'ambition de développer, conformément aux engagements pris, l'action culturelle et l'organisation de la journée thématique (voir point 5)





4 – Terrasses en Fêtes

- **Groupes retenus**
- **Organisation site et logistique / Présentiel – Doodle à valider**

Présentation a été faite aux membres de la commission par envoi courriel des différents groupes proposés par Laurent BLIN, l'idée retenue étant d'offrir un panel de différents styles musicaux. Par date, le vote à mains levées s'est fait pour retenir les 4 groupes des 4 dates de l'été 2023.

Vendredi 7 juillet 2023,

VOO-DOO

<https://www.facebook.com/pascal.grasset/videos/1288054015380156?idorvanity=566641194944011>

Rock années 70, 80, 90, 2000 ; Musiciens et chanteurs de Durtal et aux alentours, le groupe signe des covers des plus grands standards de la musique rock des 50 dernières années. Un set de 2h propulse le public dans ses souvenirs ou la découverte de morceaux emblématiques.

vendredi 21 juillet 2023,

Menace d'éclaircie

Fanfare déambulante – Rock Loubard Bretonnisé

<https://www.youtube.com/watch?v=-bCHKXM0u-U>

<https://www.facebook.com/FanfareMenacedeclaircie/photos>

1h30 de jeu, modulable en plusieurs passages (idéalement, 3 fois 30min), en déambulation et en fixe, les sets sont adaptables aux contextes de jeu.

vendredi 4 août 2023,

Sophie et les petits bonheurs

<https://sophieetlespetitsbonheurs.fr/>

Clara Luciani kidnappée par The Police, Michel Delpech, les doigts coincés dans la prise, Philippe Katerine en Perfecto et gominas, relooké façon Elvis, Renaud en stage de coaching vocal avec le Golden Gate Quartet, Alain Bashung sous les cocotiers, en bermuda et chapeau de paille...

Vendredi 18 août 2023.

Monkey Bridge groupe de reggae ska soul, des associations musicales entraînant, un groupe habitué des grandes scènes.

<https://www.facebook.com/alain.culturson/videos/598503321939396>

<https://www.facebook.com/groups/1204373106962390>

NDLR : Tous les groupes retenus ont validé la décision, nous attendons les contrats afin de préparer l'organisation d'accueil et les questions techniques d'occupation de la scène.

Le camion scène de la CCALS est réservé et accueillera les concerts de l'été 2023.

Un doodle est envoyé aux membres de la commission afin de connaître les disponibilités sur les dates des Terrasses.

Les associations pour la tenue de la buvette seront les suivantes :

Vendredi 7 juillet 2023 : AMAP

Vendredi 21 juillet 2023 : Judo

Vendredi 4 août 2023 : Association Madame YAMAKADO

Vendredi 18 août 2023 : Yoga

5 – Loir en Fête

- Appel à projets / Présentation des premiers retours d'entreprise en événementiel

Angélique : « Comme pour PDLV nous avons sollicité des sociétés d'événementiels pour s'emparer du projet et nous proposer des solutions clés en main d'animation des espaces et de la journée, à ce jour le service communication a trouvé 2 agences qui s'inscrivent dans cette dynamique. »

L'agence Territoires Imaginaires et l'agence Loire Événement Organisation sont les 2 agences contactées, une visite de nos sites et de notre regard sur la nature de l'événement ! Laurent BLIN se charge d'organiser ces rencontres.



Emma CHARRIER, Justine LEMAÎTRE et Emilie BRISSON, étudiantes en Master 2 Spectacle vivant dans le cadre des missions culturelles des territoires ont travaillé sur cette date et ont été force de proposition. Les dossiers ont été transmis à la commission sur les dossiers de préconisation et les dossiers de financement.

Leur travail sera proposé aux agences d'événementiel la thématique retenue étant « L'EAU ».

Angélique BIGOT : *Entre le camping, le loir en paddle, le petit Port, l'exposition de M. D'ANDIGNÉ ... il y a matière à faire vivre cette journée aux Durtalois sur ce thème de l'eau de plein de façons différentes.*

Pascal GRASSET : *Comme pour chaque manifestation le challenge c'est de mobiliser la population*

Angélique BIGOT : *Il faut trouver les leviers pour motiver les associations, une charte d'engagement avec les acteurs locaux pourrait être réfléchi.*



6 – Bulletin municipal

- **Validation du sommaire prévisionnel**
- **Contraintes organisationnelles**

Actualités

Mot du Maire – réunion mi-mandat
Vœux de la municipalité
Nouveaux agents – Mme BEUCHER – ST – M. MAILLET
Pôle de vie sociale – réunion publique
Participation citoyenne – Ateliers à venir
Transition écologique – Sobriété énergétique
Transition écologique – Plantation participative
Transition écologique – Atelier Chambiers – LPO
Transition écologique – Ateliers Écoles – Chauve souris - énergie
Inauguration Plateau Sportif + Phase 2
Interview des présidents pétanque et tennis
Inauguration Voie Verte
Manifestation du 11 novembre 2022

DOSSIER

Vie économique - Texte introductif
Vie des commerces locaux (reprise - ouverture - fermeture)
Vie des entreprises locales (r-o-f - agrandissement - embauches ...)
Attractivité du territoire (atouts et perspectives)
Vitalité économique (secteur emploi - économie productive)
Dispositif Petites Villes de Demain (Trajectoires dynamiques et transition écologique au service du territoire)
Les ZA du territoire (cartographie et perspective)
Compétence Communautaire CCALS
L'économie circulaire, levier de croissance durable

Solidarité

CCAS – repas des aînés + colis
Arbre de Noël - AXILETTE
Les prochains RDV du CCAS
Don du sang : les prochaines dates
Noël des écoles

Association

Subvention Associations
Bus Publicitaire

Culture

Marché de Noël
UCO + action culturelle
Décoration de Noël
Programmation des Terrasses en Fête 2023
Programmation du début d'année - Agenda
Convention Cinéma avec La Flèche + Recherche de bénévoles pour le ciné-club

Info CCALS



Animations à venir

Médiathèque

Expression politique

Vous avez la parole

Angélique BIGOT : *La date initiale de parution pour fin janvier ne sera pas possible, entre le calendrier de charge de travail du service communication culture et les délais de mise à disposition des informations pour constituer les articles et surtout le dossier économique, la date de fin mars est plus pertinente.*

Un calendrier annuel doit être proposé, la refonte du chemin de fer sera un point de départ sur cette réflexion.

7 – Manifestations à venir

- **Théâtre Les Arthurs**
- **Groupes pour l'Odysée (PLV, The Orchid, Grise Cornac, Hythan ...**
- **Délibérations billetteries spectacle**

Le service culture propose la Cie Les Arthurs pour une date de représentation théâtrale le dimanche 19 mars 2023 à 16h dans la salle de l'Odysée.

Le contrat de cession est de 4200 euros HT, à cela s'ajoute les droits SACD correspondant à 12,7 % du HT de la billetterie.

Nous ne disposons pas à ce jour de billetterie opérationnelle même si un arrêté de régie de recette existe avec Laurent BLIN comme régisseur principal et Aude PRIOU en suppléante. Mais dans le cadre de programmation culturelle il convient de développer cette démarche pour répondre à la demande qu'elle soit virtuelle (achat en ligne, QR Code ...) que physique (impression de billet, paiement par chèque ...).

Le réseau France Billet est celui qui permet d'acheter sur ces 2 modes et dans le réseau SUPER U présent sur la commune.

Laurent BLIN se charge de la création du compte et de la mise en place de la billetterie.

S'oppose à ce jour le fait de ne pas avoir de délibération sur la tarification spectacle et c'est principalement le Code Général des Impôts qui fixe les règles applicables à la billetterie des spectacles. Laurent BLIN propose une délibération pour le Conseil Municipal de fin février mais certaines modalités restent à définir sur le montant des places.

Soit un tarif unique décliné en tarif plein et tarif réduit et de définir ainsi les bénéficiaires des tarifs réduits, ils s'appliquent, sur présentation d'une pièce justificative :

- Aux jeunes de moins de 18 ans,
- Aux lycéens, étudiants,
- Aux personnes de plus de 65 ans,
- Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA,
- Groupes à partir de 8 personnes,
- Personnes en situation de handicap
- Intermittents du spectacle.



Angélique BIGOT rappelle que la ville de Durtal souhaite développer une politique culturelle où la programmation de spectacles pluridisciplinaires (danse, théâtre, musique, cirque, etc.) a pour objectif d'être accessible au plus grand nombre. QUID du montant des places ? D'abonnements ?

Soit les tarifs des spectacles peuvent s'organiser en trois catégories de spectacles (A, B, C). Le choix de la tarification se fait en fonction du coût du spectacle, de la notoriété de l'artiste et du taux de remplissage de l'espace culturel exploité.

	A	B	C
Tarif Plein			
Tarif Réduit et Jeune Public			
Demandeurs d'emploi, professionnels du spectacle, bénéficiaires des minima sociaux, groupe d'au moins 10 spectateurs, adultes à partir de 65 ans, étudiants, moins de 18 ans			
En Abonnement : 3 spectacles minimum			
Invitations	exonéré	exonéré	exonéré

8 – Budget Communication Culture Tourisme

Lecture est faite du budget 2022 et des restes à réaliser car non aboutis dans l'année.

Le budget 2023 devra intégrer l'évolution de la politique culturelle à travers les actions retenues et la commission mais devra aussi prioriser les projets à venir.

Un tableau Excel est en cours de remplissage par Angélique BIGOT sur les informations transmises par le service communication et culture. Il sera proposé à la commission avant d'être envoyé à Madame BEUCHER, DGS, pour relecture.

Sans autre question, la séance est levée à 21h30